



CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE | MINISTERIAL CONFERENCE
SUR LA FRANCOPHONIE | ON THE CANADIAN
CANADIENNE | FRANCOPHONIE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE Pour diffusion immédiate

LA CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE SUR LA FRANCOPHONIE CANADIENNE POURSUIT SON ENGAGEMENT AU CHAPITRE DE L'IMMIGRATION FRANCOPHONE

Vancouver, le 23 mars 2011 – Les gouvernements provinciaux et territoriaux membres de la Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne continuent de jouer un rôle catalyseur au chapitre de l'immigration francophone, une avenue essentielle au développement de la francophonie canadienne.

En effet, le volet provincial-territorial de la Conférence a réédité le partenariat établi en 2010 avec le Secrétariat Metropolis pour organiser, à nouveau cette année, le *Pré-congrès national de Metropolis sur l'immigration francophone au Canada*, lequel se tenait aujourd'hui à Vancouver. Cette activité visait à assurer la poursuite d'un dialogue entre les représentants de la francophonie canadienne et ceux des ministères de l'immigration provenant des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, le milieu des chercheurs et certains intervenants clés de la société civile.

Les gouvernements provinciaux et territoriaux responsables de la francophonie canadienne concrétisent ainsi leur engagement, pris lors des deux dernières rencontres de la Conférence ministérielle, tenues à Vancouver en septembre 2009 et à Yellowknife en juin 2010, d'appuyer des initiatives de coopération intergouvernementale visant à faciliter l'échange de points de vue, de connaissances, d'expériences et d'expertises au bénéfice des francophones et de tous les Canadiens en matière d'immigration francophone.

Lors du Pré-congrès, les discussions ont notamment porté sur :

- le rôle des gouvernements en matière de prestation de services en français favorisant l'établissement d'immigrants francophones, et sur les pratiques de sensibilisation et de partenariats entre les communautés francophones et les organismes de la majorité anglophone visant à soutenir l'établissement des nouveaux arrivants ;
- l'intégration économique des immigrants francophones ;
- les politiques publiques en matière d'intégration économique et de vitalité des communautés francophones.

Les échanges tenus au cours de la journée sur l'immigration francophone au Canada serviront à alimenter les prochaines discussions des ministres responsables de la francophonie lors de leur prochaine réunion qui se tiendra à Dieppe-Moncton les 15 et 16 juin prochain.

La Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne, créée en 1994, est le seul forum intergouvernemental qui regroupe les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux responsables de la francophonie canadienne. La Conférence travaille pour une francophonie ouverte, dynamique et diversifiée qui contribue et participe pleinement à l'essor de la société canadienne.

- 30 -

Renseignements :

Consultez le site Internet de la Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne à www.cmfc-mccf.ca.

Chantal Alarie
Coordonnatrice nationale
Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne
chantal.alarie@gnb.ca
Tél : 506-292-3415
www.cmfc-mccf.ca